



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 juin 2008**

Délibération n° 2008-0120

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions aux associations de solidarité internationale Soua et Bénin découverte pour la coopération et le développement

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur Collomb

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mai 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 juin 2008

*Présents* : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Terracher, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

*Absents excusés* : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Bernard R), Philip, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Auroy (pouvoir à M. Léonard), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Deschamps (pouvoir à M. Ariagno), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Gignoux (pouvoir à Mme Dagorne), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pesson (pouvoir à Mme Gelas), MM. Suchet (pouvoir à M. Bouju), Terrot (pouvoir à M. Barret), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Pédrini), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

*Absents non excusés* : MM. Barge, Darne JC., Galliano, Joly, Kabalo, Louis, Turcas.

**Séance publique du 9 juin 2008****Délibération n° 2008-0120**

commission principale :

objet : **Attribution de subventions aux associations de solidarité internationale Soua et Bénin découverte pour la coopération et le développement**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 21 mai 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La lutte contre la pauvreté à l'échelle de la planète fait partie des objectifs du Millénaire définis en 2000 par les états membres des Nations Unies. C'est un ensemble d'objectifs mesurables et assortis de délais pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes.

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les états, les institutions multilatérales, les organismes non gouvernementaux ne sont plus les seuls acteurs de l'aide au développement. Depuis les jumelages jusqu'aux programmes actuels de coopération de ville à ville, des pouvoirs locaux, les programmes multilatéraux, les collectivités territoriales du nord et du sud sont devenues des acteurs incontournables des relations internationales. Leurs actions sont souvent des réponses très concrètes aux objectifs du millénaire pour le développement définis par les Nations Unies.

La Communauté urbaine constitue une échelle pertinente pour organiser la mise en synergie des acteurs de son territoire, pour faire émerger des projets efficaces et les mutualiser. Il joue un rôle concret d'impulsion de projets collectifs de solidarité et accompagne le développement du savoir-faire de nombreux acteurs lyonnais dans le montage, la gestion et le financement de projets de solidarité internationale. Ces actions sont constitutives de l'identité même du territoire lyonnais, berceau d'initiatives dont la notoriété n'est plus à démontrer (GIP Resacoop, Fondation Mérieux, Handicap International, Vétérinaires sans frontières, Bioforce, etc.).

Les associations se sont multipliées et ont évolué dans leurs pratiques, par exemple de plus en plus de jeunes citoyens à travers les établissements scolaires, les Maisons des jeunes et de la culture (MJC), etc, souhaitent engager des actions de plus en plus nombreuses dans les domaines de la solidarité internationale.

L'agglomération lyonnaise a développé, avec ces acteurs de la société civile, des événements comme le village de la solidarité, une politique de soutien aux associations lyonnaises de solidarité internationale. Cette plus grande synergie entre tous les acteurs lyonnais de la solidarité internationale vise à rendre les actions de coopération de notre agglomération plus efficaces et plus lisibles.

Dans le cadre de cette politique de solidarité internationale, il est proposé que la Communauté urbaine soutienne les projets des deux associations suivantes :

**- Soua**

La junior association Soua est une association de lycéens au sein de la cité scolaire Chabrières à Oullins. Cette structure associative est habilitée à organiser des actions de solidarité internationale via le réseau national des juniors associations et est suivie méthodologiquement et administrativement par la fédération des oeuvres laïques (FOL), ligue de l'enseignement.

Le projet proposée par les élèves, encadrés par un adulte référent, est, pour l'été 2008, de réaliser un séjour de solidarité internationale à Batoufam, province ouest de la République du Cameroun en créant une case santé dans le village, en participant à un chantier de reforestation du secteur et en proposant des animations socio-éducatives aux jeunes camerounais du village. Toutes ces actions seront menées sur place, du 11 juillet au 14 août 2008. La junior association Soua a déjà travaillé dans ce village en 2006 et 2007 à la transformation du

collège local en lycée. L'action proposée en 2008 s'inscrit dans la continuité des actions précédentes et dans un projet global de partenariat avec les habitants du village.

**- Bénin découverte pour la coopération et le développement**

Cette association se propose de réaliser un centre de soins infirmiers et une salle de sport attenante à l'école primaire publique du quartier de Doguemey à Abomey. Cette école, construite grâce à des aides de la Communauté urbaine et de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 2001, accueille plus de 300 enfants d'Abomey, leur permet une scolarité de qualité et un accompagnement éducatif global. Après 7 ans de fonctionnement, le bilan a fait apparaître un déficit d'accès aux structures de soins de ces enfants ; le dispensaire existant étant trop onéreux pour les enfants de cette école.

La réalisation du centre de soin pourra ainsi permettre un accompagnement sanitaire global des enfants et des actions de sensibilisation et d'éducation des enfants et des parents à la prévention des risques infectieux et au contrôle de la vaccination. La circonscription sanitaire de Zou (Abomey) mettra à disposition de ce centre de soin des infirmiers agréés afin de procurer des soins aux enfants et aux familles (lutte contre le paludisme et les diarrhées). Le dispensaire, qui forme par ailleurs des aides soignantes, mettra à disposition des personnes en formation pour effectuer des stages dans le centre de soin et assurer une présence minimum hors temps de présence des infirmiers de la circonscription sanitaire de Zou. La construction de la salle de sport attenante à l'école permettra de pratiquer les activités physiques et sportives nécessaires à l'épanouissement et l'éducation des enfants ;

Vu ledit dossier ;

**DELIBERE**

**1° - Accorde** une subvention de :

- 1 500 € à l'association Soua au titre de l'année 2008,

- 10 500 € à l'association Bénin découverte pour la coopération et le développement au titre de l'année 2008.

**2° - Les dépenses** correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget principal de la communauté urbaine - exercice 2008 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 12 juin 2008.**